

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

17 octobre 2022

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

Présence des députés

Présents : Député de Dehcho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Monfwi, député de Nahendeh, député de Nunakput, députée de Range Lake, députée du Sahtu, député de Tu Nedhé-Wiilideh, députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Absents : Députée de Kam Lake, députée de Thebacha.

Déclarations de ministres

267-19(2) La première ministre fait une déclaration sur la session.

Déclarations de députés

1171-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration sur le dragage de la rivière au Foin.

1172-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant les services de ravitaillement maritime pour les collectivités de Nunakput.

1173-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant l'octroi de contrats pour la route d'accès au ruisseau Prohibition.

1174-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur la défaillance attendue du satellite Anik F2.

- 1175-19(2) Le député de Dehcho fait une déclaration sur l'éducation dans les petites collectivités.
- 1176-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant la gouvernance de la Société d'énergie des TNO.
- 1177-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant les semaines de travail de quatre jours.
- 1178-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration sur le logement à Łutsel K'e.
- 1179-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration sur les expulsions de logements publics.
- 1180-19(2) Le député de Nahendeh prononce un éloge funèbre pour Raymond Grossetete.
- 1181-19(2) La députée de Range Lake prononce un éloge funèbre pour Alfred Moses.

Dépôt de documents

- 721-19(2) Lettre du député Kevin O'Reilly à M. Daniel Vandal concernant la demande du gouvernement ṯı̱cẖı̱ pour une étude régionale en vertu de la partie 5.2 de la LGRVM. Document déposé par le député de Frame Lake.
- 722-19(2) Courriel concernant la route d'accès du ruisseau Prairie envoyé au nom de la ministre Diane Archie. Document déposé par la députée de Great Slave.

Motions

60-19(2) Renvoi du document déposé 528-19(2) au Comité plénier
Proposée par le député de Hay River Sud.

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui du député de Hay River Nord, que le document déposé 528-19(2), Examen du rapport de 2021 sur la rémunération et les avantages sociaux des députés des Territoires du Nord-Ouest, fasse l'objet d'un renvoi au comité plénier pour examen.

La motion est ADOPTÉE.

61-19(2)

Renvoi du document déposé 654-19(2) au Comité plénier

Proposée par le député de Hay River Sud.

JE PROPOSE À PRÉSENT, avec l'appui du député de Hay River Nord, que le document déposé 654-19(2), Rapport définitif 2021-2022 de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales des Territoires du Nord-Ouest, fasse l'objet d'un renvoi au comité plénier pour examen.

La motion est ADOPTÉE.

Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

Projet de loi 56 *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest*

Avis donné par la ministre responsable de la Société d'habitation des TNO

Projet de loi 57 *Loi corrective de 2022*

Avis donné par la ministre de la Justice.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La députée d'Inuvik Twin Lakes (présidente du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du rapport de comité 32-19(2), Rapport du Comité permanent des règles et des procédures concernant sur le Rapport auxiliaire de la directrice générale des élections sur les questions soulevées par l'élection générale territoriale de 2019, et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 8 motions.

Motion du Comité plénier 254-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE ce Comité recommande qu'Élections TNO mette à l'essai un modèle de vote à partir de n'importe quel endroit pendant le vote par anticipation dans les bureaux des directeurs du scrutin;

QUE toutes les modifications législatives nécessaires pour permettre un tel modèle soient apportées.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 255-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE ce Comité recommande de modifier la *Loi sur les élections et les référendums* afin de supprimer l'obligation de publier l'adresse résidentielle d'un candidat ou d'un agent officiel en vertu des articles 96 et 97, et de la remplacer par la collectivité de résidence.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 256-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE ce Comité recommande de modifier la *Loi sur les élections et les référendums* afin de permettre à Élections TNO de créer un registre des futurs électeurs, ce qui permettrait aux jeunes de 16 et de 17 ans de s'inscrire en fournissant les mêmes renseignements que ceux prévus au paragraphe 54(2).

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 257-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE le Comité recommande que, lors de la mise en œuvre d'un programme de remboursement des dépenses électorales autorisé en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums*, le directeur général des élections veille à ce que les candidats ne puissent pas demander un remboursement pour toute somme qu'ils ont donnée à leur propre campagne et qui est également admissible à un crédit d'impôt de la part de l'Agence du revenu du Canada.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 258-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE ce Comité recommande que les références au « compte des bureaux de scrutin » soient supprimées de la Loi et qu'une disposition soit ajoutée à l'article 119(4) qui exige que tout scrutateur qui nomme un agent de la paix indique ses raisons par écrit au directeur du scrutin le plus tôt possible.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 259-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE ce Comité recommande que l'article 205(e) de la *Loi sur les élections et les référendums* soit modifié pour exiger que le directeur du scrutin inclue dans son rapport de procédure toute nomination d'agents de la paix faite en vertu de l'article 119(4) de la Loi.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 260-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE ce Comité recommande que la *Loi sur les élections et les référendums* soit modifiée pour permettre à une Commission de délimitation des circonscriptions électorales de recevoir des informations du registre des électeurs en vertu de l'article 77.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 261-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE ce comité recommande que la *Loi sur les élections et les référendums* soit modifiée pour qu'elle permette aux candidats de soumettre leur rapport financier dans les 45 jours au lieu de 60 jours.

La motion est ADOPTÉE.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par le député de Dehcho, propose l'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Le président ajourne l'Assemblée à 16 h 10.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative